

Dénomination
Syndicat Mixte du
Conservatoire Ardeche
Musique
et Danse

DELIBERATION
du Syndicat Mixte du
Conservatoire Ardeche Musique et Danse
**SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF
2017**

Nombre de membres en exercice
 Nombre de membres présents
 Nombre de suffrages exprimé
 Votes Pour Contre

Envoi en préfecture le 14/02/2018
 Reçu en préfecture le 14/02/2018
 Affiché le
 ID : 007-250702453-20180213-659-DE

acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer :
 radical, réuni sous la présidence de Mr. PEVERELLI Olivier Président de séance, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2017, dressé par Monsieur Paul BARBARY,
 s'être fait présenter le compte administratif et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT
Résultats reportés		187 724.47		40 308.25		228 032.72
Opérations de l'exercice	3 302 980.70	3 238 923.83	28 157.91	26 894.47	3 331 138.61	3 265 818.30
Totaux	3 302 980.70	3 426 648.30	28 157.91	67 202.72	3 331 138.61	3 493 851.02
Résultat de clôture	123 667.60		39 044.81	162 712.41

Excédent de financement (A)



Restes à réaliser (B)

Besoin de financement des restes à réaliser (C)

excédent total de financement (A-C)

2° Considérant l'excédent d'investissement, décide d'affecter la somme de : au compte 001 Investissement

3° Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de : au compte 002 Excédent de fonctionnement reporté

Olivier PEVERELLI,



3° Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
 4° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser
 5° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,
 Ont signé au registre des délibérations :

Pour expédition conforme, Le Président

